



Tshuanahusset a-t-il eu un procès équitable?

Ce CyberMystère cherche à déterminer si l'autochtone reconnu coupable du meurtre de William Robinson commis en 1868 mérite ou non la réouverture de l'enquête. Les élèves apprennent à remettre en question les affirmations contenues dans les documents historiques alors qu'ils étudient les relations entre les autochtones et les colons à l'époque de la ruée vers l'or en Colombie-Britannique.

Un défi de pensée critique qui accompagne le mystère

« Qui a tué William Robinson?

La race, la justice et la colonisation »

des Grands Mystères de l'histoire canadienne

<http://www.cybermysteres.ca/quests/03/indexfr.html>

Auteur : Dick Holland

Directrice et directeur de la rédaction : Ruth Sandwell, Dick Holland

Directeur de la série : Roland Case

inspiré d'une approche mise au point par le Critical Thinking Consortium (TC²)

www.tc2.ca

Âges :

14 à 16 ans

Cours :

histoire canadienne, éducation civique

Thèmes majeurs :

- interaction entre les autochtones et les colons en Colombie-Britannique
- preuves historiques

Défi de pensée critique

- Est-ce que les témoignages individuels et les éléments de preuve contenus dans les documents historiques permettent de justifier la tenue d'un nouveau procès contre Tshuanahusset pour le meurtre de William Robinson?
- Existe-t-il des motifs suffisants pour recommander la tenue d'un nouveau procès?

Compréhension globale

Les élèves apprendront que, lorsqu'on étudie des événements historiques, il importe de prendre en considération les structures et les idées sociétales en plus des actions individuelles.

Outils requis



Connaissance du contexte

- connaissance des événements et du contexte social entourant le meurtre de William Robinson
- connaissance élémentaire de l'installation des colons en Colombie-Britannique et sur Salt Spring Island
- connaissance de l'utilisation du logiciel de présentation PowerPoint



Critères d'évaluation

- critères d'une conclusion justifiée (ex. : preuves à l'appui, aucune autre explication possible)
- critères pour la tenue d'un nouveau procès (ex. : procès partial, nouveaux éléments de preuve, preuves falsifiées)



Vocabulaire spécifique de la pensée critique

- explication
- déduction
- preuve



Stratégies de réflexion

- tableau de données
- tableau des pour et des contre



Habitudes mentales

- interrogation et formulation de questions

Autoapprentissage

Cette leçon peut tenir lieu d'activité d'autoapprentissage. Les élèves peuvent travailler individuellement ou en équipe de deux en suivant les instructions et le matériel pédagogique qu'ils trouveront à l'adresse :

<http://www.cybermysteres.ca/quests/03/indexfr.html>.

Activités pour toute la classe

Les pages suivantes contiennent des variantes de la marche à suivre individuelle fournie dans le site Web du CyberMystère. Ces variantes vous permettront d'explorer le CyberMystère avec toute votre classe. Pour des raisons de commodité, tout le matériel pédagogique et les instructions contenus dans le site Web ont été reproduits à côté des suggestions destinées à tout la classe.

Activités suggérées

Introduction au meurtre de William Robinson

- En vous basant sur *l'Introduction*, donnez aux élèves un aperçu de la communauté et du crime qui s'y est déroulé.
- En vous basant sur la *Tâche*, expliquez aux élèves les activités qu'ils devront réaliser et le défi sur lequel va porter leur enquête.
- En vous basant sur *l'Étape 1 : Connaître le contexte de l'affaire*, présentez la carte intitulée Salt Spring et les îles Gulf, sites historiques et discutez-en avec la classe pour aider les élèves à situer l'emplacement géographique où s'est déroulé le meurtre.

INTRODUCTION

En 1867-1868, une petite communauté de Salt Spring (qui s'écrit aujourd'hui en un mot, « Saltspring ») Island, située au large de la Colombie-Britannique, a été la scène de trois meurtres brutaux n'ayant pas de liens apparents entre eux. Les victimes étaient membres de la communauté afro-américaine de l'île. Ces Afro-américains avaient fui en 1858 la persécution qu'ils vivaient en Californie, mais les meurtres ont divisé la communauté et ont poussé plusieurs de ses membres à retourner aux États-Unis. Les autochtones ont été largement accusés d'avoir commis ces meurtres. Pourtant, un seul de ces meurtres s'est conclu par l'inculpation et la condamnation d'un homme.

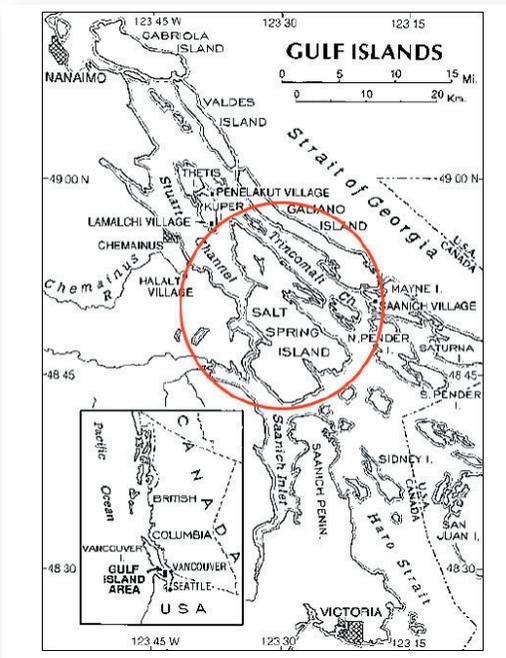
William Robinson était l'une des victimes. Son corps a été découvert dans sa cabane, plusieurs jours après qu'on lui ait tiré dans le dos. On a arrêté un autochtone, Tshuanahusset, plusieurs mois plus tard, on l'a condamné, puis pendu. Certaines personnes ont douté de l'équité du procès.

TÂCHE

Ce CyberMystère vous invite à réexaminer la condamnation de Tshuanahusset (alias Tom l'Indien) au nom d'un groupe militant en faveur des droits de l'homme l'Association pour la défense des victimes d'erreurs judiciaires. Votre tâche consiste à examiner les preuves et à décider s'il faut ou non recommander un nouveau procès qui pourrait redresser une injustice historique. Ce nouveau procès ne sera justifié que si l'un des critères suivants s'applique :

- *Procès partial* : vous découvrez des éléments qui prouvent que le juge ou le jury avait un préjugé envers le prisonnier pour des raisons de classe, de race ou de sexe.
- *Nouveaux éléments de preuve importants* : vous dénéciez de nouveaux éléments de preuve qui auraient fortement influencé le verdict du jury si on les avait présentés au procès.
- *Preuves falsifiées* : vous avez des raisons de croire qu'il existe une **preuve hors de tout doute raisonnable** que la preuve matérielle présentée au procès était contrefaite ou placée délibérément pour tromper les autorités.

En préparant votre recommandation, familiarisez-vous avec le contexte historique de l'affaire et examinez les documents authentiques de l'époque afin de trouver des motifs favorables et défavorables à la tenue d'un nouveau procès. Enfin, vous devrez présenter à l'aide de PowerPoint votre recommandation et les éléments de preuve qui soutiennent vos conclusions en fonction des trois critères mentionnés ci-dessus.



ÉTAPE 1 : CONNAÎTRE LE CONTEXTE DE L'AFFAIRE

Votre première tâche consiste à en apprendre davantage sur les faits historiques et le contexte factuel immédiat de l'affaire en consultant d'autres documents pertinents pour ce CyberMystère :

- lisez les notes préparatoires « *Relations entre les autochtones et les colons* » qui décrit l'évolution des tensions sur l'île à l'époque du meurtre;
- examinez la carte intitulée *Salt Spring et les îles Gulf, sites historiques* et identifiez l'emplacement général de l'île;
- lisez l'article de journal sur le meurtre de William Robinson intitulé, « *Le meurtre de Salt Spring* » paru dans le *British Colonist* le 24 mars 1868;
- enfin, si vous en avez le temps, familiarisez-vous avec le reste du site Web, « *Qui a tué William Robinson?* » Vous pouvez naviguer sur le site et survoler chaque section.

- En vous basant sur l'information contenue dans l'article de journal « *Meurtre à Salt Spring* », paru dans le *British Colonist* le 24 mars 1868, présentez aux élèves un résumé des détails du meurtre.

Muette de Salt Spring

The British Colonist, mars 24, 1868

De nouveaux détails sur ce scandale nous sont tombés sous la main, et prouvent qu'il s'agit de l'un des crimes commis avec le plus de sang-froid dont nous ayons jamais entendu parler dans la colonie. L'homme assassiné, Robinson, est l'un des colons de couleur de cette île, et un homme pacifique et inoffensif. Il logeait seul dans une cabane plutôt isolée, qui, quand Robinson a été porté manquant, a été découverte verrouillée et sans clé. On avait vu Robinson pour la dernière fois à l'église le dimanche soir précédent. Après avoir tenté à plusieurs reprises de le trouver chez lui, un homme qui l'aide de temps en temps et qui avait pour lui des marchandises fraîchement arrivées par bateau, jeta un coup d'œil dans la maison samedi matin en retirant un peu de remplissage d'entre les rondins, car la maison n'avait pas de fenêtre. Voyant les bottes d'un homme, il les toucha avec un bâton et ne voyant aucun mouvement, il donna l'alarme. D'autres colons vinrent, mais le constable résidant n'en fut informé que le lundi, et pénétra de force en retirant un rondin près de la porte. On trouva le pauvre homme étendu sur le dos à même le plancher, avec entre les genoux une boîte sur laquelle il était assis, sa main tenant toujours le couteau avec lequel il était en train d'amener de la nourriture à sa bouche, et selon toutes les apparences, la victime gisait probablement là depuis une semaine. On lui avait tiré dans le dos, la balle était sortie par la poitrine, et le fusil devait être si près que la bourre et tout avaient pénétré le corps, et que ses vêtements étaient brûlés par la poudre. L'assassin s'était probablement assis devant l'âtre. Un bon fusil de chasse à deux coups, des vêtements et les livres de comptes de l'homme manquaient. La plus récente opinion est que le frère ou d'autres parents de l'Indien maintenant en attente de procès pour le meurtre d'une Indienne, s'ils n'ont pas eux-mêmes tué par vengeance, ont joué un rôle important dans le crime. L'affaire est entourée de mystère, et voilà un cas où une récompense de la part du gouvernement conduirait probablement à l'arrestation des meurtriers. Un sentiment de grande insécurité règne chez les colons, qui ont souvent du bétail précieux abattu par des inconnus. Plusieurs des colons de couleur ont à leur femme et leur famille et ils osent à peine les laisser seuls pour une journée.

Contexte historique

- Photocopiez et distribuez des copies du document « *Relations entre les autochtones et les colons* » aux élèves, qui travailleront individuellement ou en équipe de deux pour définir le contexte initial de leur enquête.
- À cette étape-ci, vous trouverez peut-être utile de familiariser les élèves avec le site Web « Qui a tué William Robinson? » qui se trouve à l'adresse : <http://www.canadianmysteries.ca/sites/robinson/home/indexfr.html>. Invitez les élèves à travailler soit tous ensemble à l'aide d'un projecteur ACL, soit seul ou en équipe de deux sur un ordinateur, afin de repérer au moins un exemple de chacun des éléments suivants :
 - un article de journal;
 - un extrait de journal intime;
 - une lettre.

CyberMystère 3

Matériel pédagogique 1 (Notes préparatoires)

Relations entre les autochtones et les colons

Ce procès ne concerne pas seulement un homme, Tshuanahuset (aussi appelé « Tom l'Indien »), accusé du meurtre d'un autre homme, William Robinson. Il soulève un sujet beaucoup plus important : le conflit entre le peuple des Premières Nations et les colons vivant sur la côte de la Colombie-Britannique.

Pendant des siècles (1650-1850), les peuples autochtones ont vécu en bonne harmonie avec les commerçants de fourrures venus de Montréal dans leur territoire pour se procurer des fourrures et, plus tard, du poisson et des baies. Les commerçants de fourrures n'étaient pas intéressés à occuper le territoire des Premières Nations, mais seulement à faire appel aux habiletés des autochtones pour la chasse et pour le piégeage afin de se procurer des fourrures pour les marchés européens. Les Canadiens d'origine européenne dépendaient des Premières Nations pour ce commerce.

Avec la ruée vers l'or de 1858, sur la rivière Fraser dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, les choses ont changé. Les peuples des Premières Nations et les colons ont amorcé une longue lutte pour la terre. Attirés par l'espoir de trouver de l'or, plusieurs Blancs ont déménagé dans la région. N'ayant pas trouvé d'or, plusieurs décidèrent de demeurer et d'acquiescer de la terre pour des fins agricoles. La Colombie-Britannique a été une des rares régions du Canada à ne pas conclure de traité avec la population autochtone lorsqu'une nouvelle région était offerte à la colonisation, en dépit de l'obligation légale de le faire. Les gens des Premières Nations ont passé plus de cent ans à combattre pour obtenir que leurs terres leur soient rendues ou, à tout le moins, qu'elles soient vendues légalement aux non-autochtones qui les avaient prises.

Au cours des premières années de colonisation, les Premières Nations ont protesté de diverses façons contre la possession illégale des terres. Certains ont fait des représentations officielles au gouvernement et même à la reine Victoria. D'autres ont pris l'habitude de « voler » à partir des jardins potagers des nouveaux fermiers installés sur ce qui avait été leurs terres. D'autres encore ont refusé de quitter les terres qu'ils croyaient être les leurs. Dans des cas extrêmes, les Premières Nations ont usé de violence envers les colons nouvellement arrivés.

Les relations qui existaient entre les gens des Premières Nations et les colons à l'époque de la colonisation de la Colombie-Britannique (1858-1901) n'étaient pas toujours hostiles. À Salt Spring Island, par exemple, un mariage sur quatre unissait une femme autochtone et un homme non autochtone. En 1881, près de la moitié des enfants de l'île étaient métissés. Les femmes des Premières Nations n'ont pas seulement permis aux colons de fonder des familles; elles leur ont également transmis le savoir-faire local permettant de vivre de la terre et de la mer dans cet environnement remarquablement riche. Habiles à la chasse et à la pêche ainsi que dans la culture et la préparation des aliments locaux, elles ont joué un rôle vital alors que les colons s'adaptaient aux conditions de la côte du Pacifique. Elles ont enseigné des techniques aux Blancs et les ont aidés à vivre sans les médecins, les routes et les produits commerciaux sur lesquels plusieurs colons pouvaient compter en Angleterre, en Écosse, en Irlande, au pays de Galles, en Europe ou aux États-Unis.

Des non-Européens se sont aussi installés à l'endroit qu'est aujourd'hui Victoria. En 1857, le gouverneur de la colonie de l'île de Vancouver, Sir James Douglas, a invité des Afro-américains à s'installer sur des terres rurales situées à proximité de Victoria. Souhaitant, pour des raisons politiques (entre autres), une population non autochtone dans la région, il a promis la citoyenneté britannique aux Afro-américains, y compris le droit de voter et de posséder des terres. La seule condition imposée était qu'ils établissent leurs fermes sur des terres bon marché. Plusieurs centaines de personnes ont accepté son offre; les cent premiers colons arrivant en avril 1858. Certains d'entre eux ont ramé jusqu'à Salt Spring en juillet 1859 et sont devenus les piliers de la communauté afro-américaine, qui avait atteint le nombre de 65 âmes lorsque William Robinson a été tué.

Durant les premières années de la colonie, les habitants de Salt Spring Island se faisaient une fierté d'intégrer les Afro-américains à la population britannique. Les Afro-américains étaient parmi les plus instruits de l'île et plusieurs hommes se sont engagés en politique locale. Comme ils étaient les premiers non-autochtones arrivés, ils ont pu s'établir sur les meilleures terres. Certains signes indiquent qu'ils ne jouissaient pas d'une parfaite égalité : ils se sont regroupés dans une partie de l'île et, à la suite des deux premiers meurtres, plusieurs ont craint pour leur vie et ont quitté l'île ou la côte. Certains historiens ont prétendu que la raison de leur départ était l'abolition officielle de l'esclavage à l'issue de la guerre de Sécession aux États-Unis. Quelles que soient les raisons, la population afro-américaine a connu une diminution et un appauvrissement considérables après les meurtres de la fin des années 1860.

Classification des preuves

- En vous basant sur l'Étape 2 : À la recherche de preuves d'injustice, indiquez aux élèves qu'ils doivent faire une étude approfondie des documents répertoriés dans les *Éléments de preuve*. Divisez les élèves en équipes de quatre pour qu'ils analysent les 15 articles de journaux. Vous pourriez aussi encourager les élèves à examiner les témoignages qui se trouvent dans les documents du procureur général et les notes que le juge a prises lors de l'audience. Si vous avez accès à des ordinateurs, lisez les documents avec toute la classe à l'aide d'un projecteur ACL et d'un ordinateur relié à Internet ou imprimez plusieurs copies papier pour que les élèves les consultent.

ÉTAPE 2 : À LA RECHERCHE DE PREUVES D'INJUSTICE

Votre prochaine tâche doit s'effectuer individuellement ou en équipe de deux. Il s'agit d'examiner les documents historiques qui vous aideront à décider si les preuves sont suffisantes pour justifier la tenue d'un nouveau procès. Les transcriptions officielles du procès de Tshuanahusset pour le meurtre de Robinson ont été perdues. Pour les besoins de votre enquête, vous examinerez 14 courts reportages journalistiques (datés du 21 décembre 1868 au 26 juillet 1869) sur le meurtre de Robinson et sur celui d'une autre personne, Giles Curtis, qui a eu lieu peu après le meurtre de Robinson. Vous trouverez ces documents dans la section *Éléments de preuve* de ce CyberMystère.

L'analyse que vous ferez de chaque document se divisera en quatre tâches :

- identifiez dans chaque article au moins un énoncé qui porte sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé ou de quiconque pouvant avoir eu un mobile pour tuer William Robinson ou Giles Curtis;
 - trouvez dans l'article des preuves (objets, motifs, indices) qui pourraient soutenir ou contredire cet énoncé;
 - notez toute question ou idée qui vous vient à l'esprit pouvant mettre en doute ou soutenir la crédibilité des énoncés que vous trouvez dans les articles de journaux;
 - et tirez vos propres conclusions à partir des preuves recueillies, afin de démontrer si la tenue d'un nouveau procès sur l'affaire Tshuanahusset serait justifiée en fonction des motifs suivants :
1. Semble-t-il y avoir eu partialité de la part du jury ou du juge, qui aurait nui à l'accusé?
 2. Semble-t-il y avoir d'importants éléments de preuve qui n'ont pas été présentés lors du procès?
 3. Semble-t-il y avoir eu modification ou manipulation des éléments de preuve?

Inscrivez vos réponses dans le tableau « *L'examen des preuves* » à mesure que vous évaluez les documents à lire. Un exemple de réponse vous est fourni dans le tableau pour vous aider à comprendre les exigences de chacune des tâches à accomplir.

ÉLÉMENTS DE PREUVE

Articles de journaux

- « Meurtre de Salt Spring », *British Colonist*, 24 mars 1868
- « Détails », *British Colonist*, 21 décembre 1868
- « Les colons de Salt Spring Island signent un mémoire », *British Colonist*, 25 décembre 1868
- « Le dernier meurtre sur Salt Spring Island », *British Colonist*, 4 janvier 1869
- « Le meurtre de Salt Spring », *British Colonist*, 11 janvier 1869
- « La nuisance des Indiens à Salt Spring », *British Colonist*, 2 mars 1869
- « Les Indiens pourraient se permettre de ridiculiser toute autorité », *British Colonist*, 13 mars 1869
- « Les meurtres de la côte est », *British Colonist*, 10 avril 1869
- « Éditorial », *British Colonist*, 13 avril 1869
- « Cour d'assise par-devant le juge en chef Needham », *Daily British Columbian*, 3 juin 1869
- W. Smithe, « Lettre au rédacteur en chef », *British Colonist*, 5 juin 1869
- « Le meurtre de Salt Spring Island », *British Colonist*, 30 juin 1869
- « Le meurtre de Salt Spring Island », *British Colonist*, 3 juillet 1869
- « L'exécution », *British Colonist*, 24 juillet 1869
- « L'exécution », *British Colonist*, 26 juillet 1869

Documents du procureur général

- Déposition de l'accusé (Tom ou Tshuanahusset) par-devant le juge de paix, 7 avril 1869
- Témoignage sous serment de John Norton par-devant le juge de paix, 2 avril 1869
- Témoignage sous serment de Sue Tas par-devant le juge de paix, 7 avril 1869

Cahier d'audience du juge

- Document de la Cour suprême, extrait du cahier d'audience du juge Needham

- Distribuez des copies de la grille « Examiner les éléments de preuve » aux élèves qui, individuellement ou en équipe de deux, noteront leurs observations au sujet des documents assignés. Rappelez aux élèves que les notes qu'ils inscriront sur cette feuille d'activités seront essentielles lorsque viendra le temps de recueillir des preuves pour faire leur recommandation quant à la tenue d'un nouveau procès.
- Quand la grille sera complétée, invitez chaque équipe d'élèves à partager leurs notes, à poser des questions ou à faire part de leurs premiers commentaires quant aux éléments de preuve et à la possibilité d'un nouveau procès.

Les grands mystères de l'histoire canadienne
CYBERMYSTÈRES
QUI A TUÉ WILLIAM ROBINSON?
LA RACE, LA JUSTICE ET LA COLONISATION

CyberMystère 3 Matériel pédagogique 2 (feuille d'activités)

Examiner les éléments de preuve

Source de la preuve	Énoncé portant sur la culpabilité ou l'innocence	Éléments de preuve (objets, motifs, indices) qui appuient l'énoncé	Vos propres questions ou commentaires	Est-ce que cela suggère <ul style="list-style-type: none"> • Un procès partial? • De nouveaux éléments de preuve? • Des éléments de preuve falsifiés?
British Colonist 29 mars 1868	Il se peut que la famille d'un Indien en attente de son procès ait voulu se venger sur Robinson.	Aucun motif pour que les autochtones aient voulu se venger sur Robinson. L'arme, les vêtements et les livres de Robinson ont disparu.	Peut-être que le mobile était le vol, et non la vengeance. Est-ce que les autochtones auraient été en possession de ou autrement touchés des livres de Robinson?	Possibilité d'un procès partial. Si les jurés ont lu cet article de journal, leur jugement a pu être influencé avant le début du procès.

Les Grands Mystères de l'histoire canadienne ©
CyberMystère 3 - Toboussoulet s+à ou un procès équitable?
Site Web à la base de CyberMystère 3 - Qui a tué William Robinson? La race, la justice et la colonisation

Formulation d'une conclusion

- Rappelez aux élèves quelle est la tâche principale qu'ils doivent accomplir : examiner le dossier afin de déterminer s'il existe suffisamment de preuves pour recommander la tenue d'un nouveau procès.
- En vous basant sur l'Étape 3 : En arriver à une décision, expliquez aux élèves l'importance de faire un résumé de leurs trouvailles sur lesquelles ils assieront leur décision quant au second procès. Reportez-vous à la Tâche pour obtenir des descriptions détaillées des trois motifs pouvant justifier la tenue d'un second procès : procès partial, nouveaux éléments de preuve et preuves falsifiées.
- Photocopiez et distribuez à chaque élève trois copies de la grille « Résumé des preuves recueillies ». Demandez d'abord aux élèves de compléter individuellement un tableau pour chacun des motifs de la tenue d'un nouveau procès. Puis, invitez les élèves à comparer leurs trouvailles et leurs conclusions avec un partenaire et à expliquer ce qui justifie leur décision.

ÉTAPE 3 : EN ARRIVER À UNE DÉCISION

Maintenant que vous avez recueilli suffisamment d'éléments de preuve dans les articles de journaux et commencé à les analyser, il est temps de rassembler toute cette information et de tirer vos conclusions afin de déterminer si un nouveau procès dans l'affaire Tshuanahusset serait justifié. Utilisez le tableau « Résumé des preuves recueillies » pour énumérer toutes les raisons qui justifient ou invalident la tenue d'une nouvelle instruction en fonction des trois motifs : procès impartial, nouveaux éléments de preuve, falsification de la preuve. Vous devriez remplir trois tableaux récapitulatifs, un pour chaque motif. Ces tableaux serviront de base à votre recommandation favorable ou non à un nouveau procès.

Présentation de la recommandation quant à la tenue d'un nouveau procès

- Posez la question-clé : Serait-il justifié de tenir un second procès?

Les grands mystères de l'histoire canadienne
CYBERMYSTÈRES
QUI A TUÉ WILLIAM ROBINSON?
LA RACE, LA JUSTICE ET LA COLONISATION

CyberMystère 3 Matériel pédagogique 3 (feuille d'activités)

Résumé des preuves recueillies

Remplissez un tableau pour *chaque* des motifs suivants justifiant un nouveau procès :

- Le juge ou le jury était partial
- De nouveaux éléments de preuve pourraient mener à un verdict différent
- La preuve a été fabriquée ou falsifiée

Arguments favorables à la tenue d'un nouveau procès	Arguments défavorables à la tenue d'un nouveau procès

Les éléments de preuve recueillis me permettent de conclure que la preuve :

ne justifie PAS la tenue d'un nouveau procès	suggère qu'un nouveau procès ne serait PEUT-ÊTRE PAS justifié	suggère qu'un nouveau procès serait PEUT-ÊTRE justifié	justifie PLEINEMENT la tenue d'un nouveau procès
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Explication de la conclusion :

Les Grands Mystères de l'histoire canadienne ©
CyberMystère 3 - Toboussoulet s+à ou un procès équitable?
Site Web à la base de CyberMystère 3 - Qui a tué William Robinson? La race, la justice et la colonisation

- En vous basant sur l'Étape 4 : Créer une présentation PowerPoint, demandez aux élèves de créer, individuellement ou en équipe de deux ou plus, une présentation PowerPoint qui exposera de façon convaincante leur recommandation, preuves à l'appui.
- Si les élèves ne connaissent pas PowerPoint, consultez un des sites Web énumérés à l'Étape 4 et animez un tutoriel pour toute la classe (à l'aide d'un projecteur ACL et d'un ordinateur) ou pour de petits groupes à la fois (si vous ne disposez que d'un ordinateur).
- Invitez les élèves à partager leurs présentations avec les autres élèves de la classe.

ÉTAPE 4 : CRÉER UNE PRÉSENTATION POWERPOINT

Maintenant que vous avez examiné les documents et rempli les tableaux résumant vos découvertes, vous êtes prêts à répondre à la question « Recommandez-vous un nouveau procès pour Tshuanahusset? » Vous devez présenter vos recommandations et les conclusions qui étayent votre décision d'une façon claire et convaincante. Pour ce faire, vous utiliserez PowerPoint, un outil de présentation électronique bien connu. Si vous avez besoin d'aide pour créer votre présentation, consultez les sites Web suivants pour vous guider. Si vous êtes débutant, vous pouvez apprendre à utiliser PowerPoint; si vous vous en êtes déjà servi, vous pouvez apprendre à vous en servir encore mieux.

Créez votre première présentation PowerPoint
Présentation de Powerpoint

Évaluation

- Utilisez la rubrique « Évaluer les conclusions tirées des preuves » pour évaluer dans quelle mesure les élèves ont réussi à identifier les énoncés pertinents dans les documents historiques et à en tirer des conclusions plausibles.



CyberMystère 3 Matériel d'évaluation 1 (rubrique)

Évaluer les conclusions tirées des preuves

Rendement Cible	Exceptionnel	Très bon	Bon	Satisfaisant	Insuffisant
Identifie les éléments de preuve qui sont pertinents et importants.	Identifie les énoncés les plus pertinents et les plus importants contenus dans les documents.	Identifie le nombre requis d'énoncés pertinents, dont la plupart des énoncés les plus importants contenus dans les documents.	Identifie quelques énoncés pertinents contenus dans les documents, mais omet les énoncés les plus importants.	Identifie quelques énoncés pertinents contenus dans les documents, mais aucun des énoncés importants n'est inclus.	N'identifie aucun énoncé pertinent contenu dans les documents.
Tire des conclusions plausibles.	Tire des conclusions très plausibles à partir des énoncés contenus dans les documents et offre des arguments convaincants en appui à ces conclusions.	Tire des conclusions plausibles à partir des énoncés contenus dans les documents et offre de bons arguments en appui à ces conclusions.	Tire des conclusions généralement plausibles à partir des énoncés contenus dans les documents et offre de arguments en appui à certaines conclusions.	Tire quelques conclusions plausibles à partir des énoncés contenus dans les documents et offre peu de justifications en appui à ces conclusions.	Tire des conclusions généralement peu plausibles à partir des énoncés contenus dans les documents et offre peu de justifications en appui à ces conclusions.

- Utilisez la rubrique « Peser le pour et le contre » pour évaluer les résumés des élèves ou encouragez-les à s'évaluer entre eux. Il n'est pas nécessaire d'attribuer des notes si le but recherché est de demander aux auteurs de faire part de leurs réactions quant à leur travail avant de présenter celui-ci.



CyberMystère 3 Matériel d'évaluation 2 (rubrique)

Peser le pour et le contre

Rendement Cible	Excellent	Très bon	Bon	Satisfaisant	Insuffisant
Identifie les arguments favorables	Identifie les éléments de preuve les plus importants à l'appui des conclusions.	Identifie la plupart des éléments de preuve importants à l'appui des conclusions.	Identifie certains des éléments de preuve pertinents et importants à l'appui des conclusions.	Identifie très peu d'éléments de preuve pertinents à l'appui des conclusions.	N'identifie aucun élément de preuve pertinent à l'appui des conclusions.
Identifie les arguments défavorables	Identifie les éléments de preuve les plus importants à l'insulte des conclusions.	Identifie la plupart des éléments de preuve importants à l'insulte des conclusions.	Identifie certains des éléments de preuve pertinents et importants à l'insulte des conclusions.	Identifie très peu d'éléments de preuve pertinents à l'insulte des conclusions.	N'identifie aucun élément de preuve pertinent à l'insulte des conclusions.
Offre des conclusions plausibles	Les conclusions sont parfaitement plausibles et justifiables à la lumière des éléments de preuve fournis.	Les conclusions sont nettement plausibles et justifiables à la lumière des éléments de preuve fournis.	Les conclusions sont plausibles et quelque peu justifiables à la lumière des éléments de preuve fournis.	Les conclusions sont plausibles mais sont difficilement justifiables étant donné les éléments de preuve fournis.	Les conclusions ne sont ni plausibles ni justifiables étant donné les éléments de preuve fournis.

- Utilisez la rubrique « *Évaluer la présentation des conclusions* » pour évaluer les présentations des élèves ainsi que les preuves sur lesquelles ils appuient leur recommandation.



CyberMystère 3 Matériel d'évaluation 3 (rubrique)

Évaluer la présentation des conclusions

Rendement Ciblé	Excellent	Très bon	Bon	Satisfaisant	Insuffisant
Crédibilité des conclusions	Les conclusions sont très bien appuyées à l'aide d'éléments de preuve hautement convaincants.	Les conclusions sont bien appuyées par des éléments de preuve, bien que manquant de quelques questions n'ont pas été abordées.	Les conclusions sont confirmées aux éléments de preuve fournis, mais des questions essentielles ne sont pas abordées de façon adéquate.	Les conclusions sont présentées, mais les arguments sont peu crédibles.	Aucune conclusion claire n'est présentée ou les éléments de preuve ne sont généralement pas pertinents.
Utilisation des sources	Les références aux sources sont abondantes et judicieusement bien choisies.	Les références aux sources sont abondantes et généralement bien choisies.	Les sources sont bien utilisées, mais ne se trouvent pas en quantité suffisante.	Relativement peu de sources sont citées et ce ne sont pas nécessairement les plus pertinentes.	Peuqu'importe aucune source appropriée n'est citée.
Mode de présentation	Excellente utilisation du mode de présentation. Digne de servir d'exemple.	Bonne utilisation du mode de présentation pour rendre un travail généralement clair, structuré et attrayant.	Certains aspects du mode de présentation sont utilisés efficacement, alors que d'autres gênent la lecture.	L'effet général de la présentation occulte le message.	La présentation est si désordonnée qu'il est très difficile d'en comprendre le message.
Qualité de la langue	Le texte est exempt d'erreurs de grammaire et d'orthographe.	Le texte contient à l'occasion une erreur mineure de grammaire ou d'orthographe.	Le texte est généralement lisible, mais contient de nombreuses erreurs de grammaire et d'orthographe.	Les nombreuses erreurs gênent la lecture du texte.	Les nombreuses et graves erreurs de grammaire et d'orthographe rendent le texte très difficile à comprendre.

Les Grands Mystères de l'histoire canadienne
CyberMystère 3 - Tshuanahusset et il en un procès équitable
Site Web à la base du CyberMystère 3 - Qui a tué William Robison? La race, la justice et la colonisation

Activité supplémentaire

- Invitez les élèves à travailler individuellement ou tous ensemble pour réaliser les activités suggérées dans la section *Activité supplémentaire*.

ACTIVITÉ SUPPLÉMENTAIRE

À la recherche d'autres preuves

En plus des reportages journalistiques, deux autres sources de preuve ont également permis de jeter la lumière sur l'équité du procès de Tshuanahusset. La première sélection de documents, réunis par le procureur général, contient des témoignages faits sous serment par diverses personnes aux officiels de la cour avant le procès, alors que ceux-ci recueillaient des éléments de preuve au sujet des meurtres de Giles Curtis et de William Robison. L'autre sélection de documents est constituée du « cahier d'audience » du juge Needham de la Cour suprême, qui contient les notes prises « pendant l'audience » alors qu'il entendait les témoins au long de l'instruction. Ce sont les seuls documents détaillés encore existants à ce jour sur le procès de Tshuanahusset, en dehors de l'article de journal du 3 juin 1869. Les documents du procureur général et les notes du juge se trouvent dans la section *Éléments de preuve*. Lisez ces documents à la recherche d'éléments de preuve qui pourraient confirmer vos conclusions ou vous faire changer d'avis à propos de la justification d'un nouveau procès.

Qui a tué Giles Curtis?

Le meurtrier de Giles Curtis n'a jamais été découvert. Examinez les documents de la liste suivante, puisés dans le site Web à la base du CyberMystère 3 « Qui a tué William Robison? ». Élaborez une théorie sur l'identité du meurtrier de Curtis.

- Meurtre de Curtis, enquête du coroner
- Registre des mises en accusation de la police de Victoria
- Le meurtre Curtis, rapport du magistrat sur l'enquête
- Pétition de la communauté, où les habitants de Salt Spring Island demandent la protection de la police après la mort de Curtis

Y avait-il du racisme à Salt Spring Island?

Cherchez des preuves possibles dans les cartes et les graphiques pour tirer une conclusion sur la nature et le degré des tensions raciales qui régnaient à Salt Spring Island. Les sources suivantes se trouvent dans la section *Cartes des « Archives »* du site Web à la base du CyberMystère 3 :

- cartes montrant la colonie selon les ethnies;
- graphiques représentant les données du recensement de 1881 sur les mariages mixtes;
- graphique « Historique de la préemption Blancs-Noirs, 1859-1886 »

Rédiger une lettre ou une page de journal intime

Lisez les lettres et les journaux intimes écrits par les colons, que vous trouverez dans la section « Archives » du site Web à la base de ce CyberMystère. Rédigez une lettre réaliste, au nom d'un des personnages, à l'intention d'une des personnes dont la description apparaît dans la liste des Personnages.

Écrire une biographie historique

Sylvia Stark était une esclave afro-américaine émancipée qui a pris une terre à Salt Spring Island avec son mari, son père et ses enfants au début des années 1860. Lisez les « Souvenirs de Sylvia Stark », divisés en trois parties sur le site Web à la base du CyberMystère 3. Utilisez l'information qu'ils contiennent (ainsi que toute autre information que vous pouvez trouver sur le site, incluant la liste des personnages) pour écrire une courte biographie de la famille Stark à Salt Spring Island.